

avaient été ses actions d'éclat et on lui donna l'autre pêche; mais, quand vint le troisième, il rappela un haut fait si remarquable que les deux premiers, couverts de confusion, lui rendirent leurs fruits et se coupèrent la gorge; le troisième à son tour, honteux d'avoir causé la mort des autres, se tua. Ainsi Yen tseu fut délivré des trois hommes dont l'arrogance l'avait blessé. Cf. *Yen tseu tch'ouen ts'ieou*, chap. II, p. 15 r°-16 r°; Giles, *Biographical Dictionary*, n°s 1008 et 2483.

Cette anecdote que Yen tseu raconte en s'attribuant le beau rôle, a été comprise tout autrement par les générations postérieures qui ont, au contraire, loué les trois braves et condamné Yen tseu; le fameux Tchou-ko Leang 諸葛亮 (181-234 p. C.), dans une de ses élégies du Leang-fou 梁父吟, ainsi nommées parce qu'il les composa lorsqu'il demeurait près du mont Leang-fou, au sud du T'ai chan, dit en effet ¹ :

« Je suis sorti en marchant à pied de la porte de la capitale de Ts'i ² — et j'ai vu de loin le canton de T'ang-yin.

« Dans ce canton il y a trois tombes — dont les tumulus accumulés se ressemblent exactement.

« M'étant informé de qui étaient ces tombes, — (j'appris que c'étaient celles de) T'ien Kiang et de Kou Ye-tseu ³.

« La force de ces hommes était telle qu'ils auraient pu repousser les montagnes du sud; — leur valeur morale était telle qu'ils pouvaient dépasser toutes les règles de la terre ⁴.

« En un matin, ils furent couverts par une parole calomniatrice, et deux pêches firent périr trois hommes de valeur.

« Qui fut capable d'un tel stratagème? Ce fut Yen tseu, de Ts'i, le conseiller d'État. »

1. Cette poésie paraît être la seule qui nous ait été conservée des élégies du Leang fou. On en trouvera le texte dans un très grand nombre d'ouvrages (*Kou wen yuan*, chap. VIII, p. 3 v°; *Kou che yuan* chap. III, p. 7 v°; *Tai lan*, chap. XX, p. 30 v°-31 r°, etc.).

2. La capitale de l'ancien royaume de Ts'i correspond à la sous-préfecture actuelle de Lin-tseu, dans la province de Chan-tong.

3. Les trois braves se nommaient Kong-souen Tsie 公孫捷, T'ien K'ai-kiang 田開疆 et Kou Ye-tseu 古冶子.

4. L'expression 絕地紀 se retrouve dans *Tchouang tseu* (chap. xxx); il s'agit là d'une épée, et Legge (*S. B. E.*, vol. XL, p. 190), traduit : « It penetrates to every division of the earth. ».